



## **PROCÈS-VERBAL**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Endroit : Rencontre virtuelle  
Date : **Le jeudi 15 septembre 2022**  
Heure : **19h00**  
Objet : Assemblée générale annuelle

#### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **1.1 Mot de la présidente du Conseil d'établissement 2021-2022**

Début de l'assemblée à 19 :03. Mme Jawlakh présente le déroulement particulier pour la formule virtuelle. La présidente commence par la présentation du conseil d'établissement, de sa constitution et de son rôle.

##### **1.2 Mot de la direction de l'école**

M. Beaudin présente son parcours ainsi qu'une brève représentation de l'école secondaire Cavelier-De LaSalle. Il remercie les parents d'être présents à cette assemblée pour leur implication.

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Jawlakh fait la lecture de l'ordre du jour pour qu'il soit adopté par l'assemblée.  
M. Mounir Fekhikheri propose l'adoption.

#### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2021**

Mme Jawlakh demande à l'assemblée si elle désire qu'elle en fasse la lecture.  
M. Mounir Fekhikheri propose de dispenser la lecture du procès-verbal de l'an dernier.  
M. Mounir Fekhikheri propose l'adoption du procès-verbal.

#### **4. REDDITION DE COMPTE**

##### **4.1 Rapport annuel des activités du Conseil d'établissement**

Mme Jawlakh fait une présentation des membres du conseil d'établissement et leurs rôles respectives en les remerciant pour leur participation.

Mme Jawlakh a fait un bilan des diverses activités du Conseil d'établissement de l'an dernier : tel que la consultation sur le territoire d'appartenance à la suite de l'ouverture de la nouvelle école secondaire à LaSalle, critères d'admission, code de vie, frais chargés aux parents, le budget, plan de lutte contre l'intimidation, les demandes faites à ville LaSalle pour sécuriser les alentours de l'écoles (trottoirs), etc.



#### **4.2 Rapport du délégué au Comité régional de parents**

Mme Jawlakh était la déléguée au comité de parents et M. Laporte son substitut, où il a assisté à toute ces réunions.

Mme Jawlakh fait une brève présentation du comité de parents et ses membres. Elle a été élue comme trésorière où elle a participé aux réunions de l'exécutif et aux sous-comités. Plusieurs recommandations ont été abordées en lien avec le territoire d'appartenance, intimidation et racisme, l'actualité dans les écoles concernant les réseaux sociaux. Elle a aussi participé au colloque annuel de la fédération des comités de parents du Québec.

### **5. ÉLECTIONS**

#### **5.1 Président d'élection**

Mme Jawlakh propose Mme Chantal Larivière

#### **5.2 Secrétaire d'élection**

Mme Jawlakh propose Mme Sara Gaudreault

#### **5.3 Élections au Conseil d'établissement : trois postes de deux ans et un poste pour un mandat d'un an.**

La loi sur l'instruction publique exige l'élection de 2 à 6 membres substitués

Les postes de personnes sortantes sont :

- Hala Jawlakh, membre sortant
- Ghislain Laporte
- Julie Campeau
- Charlène Baron

M. Fekhikheri et Mme Cloutier ont encore un mandat d'un an où leurs postes ne sont pas en élection.

Les candidats pour les postes ouverts à l'élections prennent la parole pour présenter leur intérêt à faire partie de la constitution du Conseil d'établissement :

**5.3.1 Poste 1 :** Mme Hala Jawlakh

**5.3.2 Poste 2 :** Mme Cindy Murphy, mandat d'un an

**5.3.3 Poste 3 :** Mme Houda Korichi

**5.3.4 Poste 4 :** M. Noureddine Chouki

**5.3.5 2 à 6 Substitut (s) :** M. Abosi Julius Ngwa, M. Lody Ehomba, Djalal Souraya à titre de substitués.

#### **5.4 Élection du délégué et du substitut au Comité régional de parents du regroupement Sud-Est**



**5.4.1 Délégué :** Mme Hala Jawlakh se propose comme déléguée.

**5.4.2 Substitut :** M. Mounir Fekhikheri se propose comme substitut.

**6. MANDAT DE L'OPP**

Mme Jawlakh présente le rôle de l'O.P.P et demande à l'assemblée si elle désire doter l'école d'un O.P.P

**7. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.)**

Pas de candidatures.

**8. DIVERS**

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Un membre parent prend la parole pour se questionner quel était le rôle de l'école Cavelier-De LaSalle dans le choix du territoire d'appartenance.

Mme Jawlakh répond que la consultation faite auprès de la communauté n'est pas nécessairement prise en considération lors de la détermination du territoire d'appartenance de la nouvelle école secondaire.

M. Beaudin explique que les choix d'école seront théoriquement acceptés ainsi que les programmes spéciaux (tel que le PEI) demeurent à Cavelier-De LaSalle.

Mme Murphy pose la question du sac à dos qui ne sont pas acceptés en classe et corridor,

M. Beaudin répond qu'il n'y a pas assez d'espace à l'école.

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

*Hala Jawlakh, présidente du Conseil d'établissement 2021 –2022*